

Année de la Formation/Domaine/Mention : M1/ DEG / Droit des Libertés										Code Diplôme : ABMDL1				Date approbation/présentation CFVU : 28/09/2023					
Parcours-type : Droit et histoire des droits de l'Homme										Code VDI : 131				N° de version dans l'accréditation : 2					
Parcours pédagogique (le cas échéant) :										Code Etape : ABM1HJ				Formation Initiale/Formation Continu					
Responsable de la Formation : Martial MATHIEU, Serge SLAMA										Code VET : 211				Présentiel					
Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	N° RNCP	Intitulés des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES								NOMBRE D'HEURES			
								1ère session				Session de seconde chance				CM	TD	CM/TD	TP
								Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Coef. (2) ou %				
SEMESTRE 1																			
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	RNCP34083 BC02	Unité 1 - Matières fondamentales			O	12	12												
		Histoire de la protection internationale et européenne des droits de l'Homme					6	Ecrit et/ou Oral	40%	E	60%	oui	40%	E/O	60%	32	13,5		
		Protection internationale et européenne des droits de l'Homme	M1/DT INTERNATIONAL/CJNI M1/DT INTERNATIONAL/SICD L3/ DROIT LANGUES/ DAPI				6	Ecrit et/ou Oral	40%	E	60%	oui	40%	E/O	60%	24	13,5		
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	#NOM?	Unité 2 - Matières transversales			O	12	11												
		Fondements philosophiques des droits de l'Homme					4			E/O	100%			E/O	100%	24			
		Droit du contentieux administratif	M1/DT COLL TERR/GOUV TERR M1/DT COLL TERR/DCAP M1/DT PUB DES AFFAIRES/DPA				4			E/O	100%			E/O	100%	32			
		Introduction au droit de l'environnement	D.U. Droit de l'environnement				3			E/O	100%			E/O	100%	12*			
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	RNCP34083 BC02	Unité 3 - Matières de spécialité			O	6	5												
		Droit international pénal	M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL M1/DT INTERNATIONAL/CJNI M1/DT INTERNATIONAL/SICD				3			E/O	100%			E/O	100%	24			
		1 au choix			X		2												
		Sciences administratives et politiques publiques	M1/DT COLL TERR/GOUV TERR M1/DT COLL TERR/DCAP				2			E/O	100%			E/O	100%	24			
		Histoire des libertés - sécurité, répression et libertés individuelles	M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL							E/O	100%			E/O	100%	18*			
		Bonification 1			B		2												
		Clinique juridique					2												
		Langues						2											
		Sport						2											
		ETC du SET						2											
		Bonification 2			B		1												
		Engagement étudiant					1												
Total ECTS / Semestre						30	28	Total Nbre d'heures						160,00	27,00	0,00	0,00		
SEMESTRE 2																			
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	RNCP34083 BC02	Unité 1 - Matières fondamentales			O	12	12												
		Droit du contentieux constitutionnel	M1/DT COLL TERR/GOUV TERR M1/DT COLL TERR/DCAP M1/DT PUBLIC AFFAIRES/DPA				6	Ecrit et/ou Oral	40%	E	60%	oui	40%	E/O	60%	32	13,5		
		Droits des étrangers et de l'asile	M1/DT EUROPEEN/CJE M1/DT INTERNATIONAL/SICD M1/DT INTERNATIONAL/CJNI				6	Ecrit et/ou Oral	40%	E	60%	oui	40%	E/O	60%	24	13,5		
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	RNCP34083 BC02	Unité 2 - Matières transversales			O	12	12												
		Droit de la sécurité internationale & droit humanitaire	M1/DT INTERNATIONAL/CJNI M1/DT INTERNATIONAL/SICD				4			E/O	100%			E/O	100%	24			
		Droit de l'environnement et droits de l'Homme	D.U. Droit de l'environnement M1/PRIVE/DPF				2	E/O	100%			oui	100%			12			
		Droit pénal des mineurs	M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL				3			E/O	100%			E/O	100%	18*			
		Histoire du droit des étrangers et de l'asile					3			E/O	100%			E/O	100%	18			
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	RNCP34083 BC02	Unité 3 - Matières de spécialité			O	3	5												
		Droit de la CEDH	M1/JPP/JPP M1/PRIVE/DPF M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL M1/EUR/CJE M1/DT INTERNATIONAL/SICD M1/DT INTERNATIONAL/CJNI				3			E/O	100%			E/O	100%	24			
		1 au choix			X		2												
		Droit du numérique - approche comparée, internationale et européenne	M1/DT EUROPEEN/CJE M1/DT INTERNATIONAL/SICD M1/DT INTERNATIONAL/CJNI				2			E/O	100%			E/O	100%	24			
		Droit de l'Union européenne des droits fondamentaux	M1/DT EUROPEEN/CJE				2			E/O	100%			E/O	100%	24			
		Droit de la responsabilité administrative	M1/DT COLL TERR/GOUV TERR M1/DT COLL TERR/ DCAP M1/DT PUBLIC AFFAIRES/DPA				2			E/O	100%			E/O	100%	24			
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	RNCP34083 BC03	Unité 4 - Professionalisation, conférences et séminaires			O	3	2												
		Anglais juridique					2			E/O	100%			E/O	100%	18	27		
		Professionalisation						Assiduité											
		Conférences du Master Droit des libertés						Assiduité											
		Bonification 1			B		2												
		Clinique juridique					2		E/O	100%									
		Méthodologie de la note de synthèse					2		Ecrit	100%						12			
		Mémoire de recherche					2		Ecrit	200%						6			
		Bonification 2			B		2												
		Langues						2											
Sport						2													
ETC du SET						2													
Bonification 3			B		1														
		Engagement étudiant					1												
Total ECTS / Semestre						30		Total Nbre d'heures						242,00	54,00	0,00	0,00		

Commentaire :
L'étudiant peut suivre, au titre de la bonification 1, un enseignement supplémentaire de langues ou de sport, ou un ETC du SET. Si les étudiants choisissent plusieurs matières, seule la meilleure note est prise en compte pour établir cette bonification 1. Les points obtenus au-dessus de la moyenne sont ajoutés, à titre de bonification au total général du semestre sans conséquences sur le nombre de crédits.
Une bonification "Engagement étudiant" est également proposée au semestre 1 et au semestre 2 (v. RDE).
Les bonifications sont facultatives et peuvent être cumulables : bonif 1 (hors engagement associatif et syndical) + bonif 2.
En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées.

Année de la Formation/Domaine/Mention : M1/ DEG / Droit des Libertés				Code Diplôme : ABMDL1		Date approbation/présentation CFVU : 28/09/2023																	
Parcours-type : Droit et histoire des droits de l'Homme				Code VDI : 131		N° de version dans l'accréditation : 2																	
Parcours pédagogique (le cas échéant) : Participation au projet STEEN - Graduate School				Code Etranger : ABM1HJ		Formation Initiale/Formation Continue																	
Responsable de la Formation : Martial MATHIEU, Serge SLAMA				Code VET : 211		Présentiel																	
Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	N° RNCP	Intitulés des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTROLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES								NOMBRE D'HEURES							
								1ère session				Session de seconde chance				CM	TD	CM/TD	TP				
								Contrôle Continu (CC)	Coef. (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Coef. (2) ou %								
SEMESTRE 1																							
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	RNCP34083 BC02	Unité 1 - Matières fondamentales			O	12	12																
		Histoire de la protection internationale et européenne des droits de l'Homme																					
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	RNCP34083 BC03	Unité 2 - Matières transversales			O	12	11																
		Fondements philosophiques des droits de l'Homme																					
		Droit du contentieux administratif																					
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	RNCP34083 BC02	Unité 3 - Matières de spécialité			O	6	5																
		Droit international pénal																					
		1 au choix			X		2																
		Sciences administratives et politiques publiques																					
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	RNCP34083 BC03	Bonification 1			B		2																
		Clinique juridique																					
		Bonification 2			B		2																
		Langues																					
		Sport																					
		ETC du SET																					
		Bonification 3			B		1																
		Engagement étudiant																					
		Total ECTS / Semestre								30									28	Total Nbre d'heures			
																		160,00	27,00	0,00	0,00		
SEMESTRE 2																							
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	RNCP34083 BC02	Unité 1 - Matières fondamentales			O	12	12																
		Droit du contentieux constitutionnel																					
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	RNCP34083 BC02	Unité 2 - Matières transversales			O	6	9																
		Droit de l'environnement et droits de l'Homme																					
		Histoire du droit des étrangers et de l'asile																					
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	RNCP34083 BC02	1 au choix :			X		4																
		Droit de la sécurité internationale & droit humanitaire																					
		Droit pénal des mineurs																					
		Droit de la sécurité internationale & droit humanitaire																					
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	RNCP34083 BC03	Unité 3 - Programme STEEN Graduate School			O	6	6																
		Universités d'hiver et d'été																					
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	RNCP34083 BC02	Unité 4 - Matières de spécialité			O	3	5																
		Droit de la CEDH																					
		1 au choix			X		2																
		Droit de l'Union européenne des droits fondamentaux																					
		Droit de la responsabilité administrative																					
		Droit du numérique - approche comparée, internationale et européenne																					
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	RNCP34083 BC03	Unité 5 - Professionalisation, conférences et séminaires			O	3	2																
		Anglais juridique																					
		Professionalisation																					
		Conférences du Master Droit des libertés																					
		Bonification 1			B		2																
		Clinique juridique																					
		Méthodologie de la note de synthèse																					
		Bonification 2			B		2																
		Langues																					
		Sport																					
ETC du SET																							
Bonification 3			B		1																		
Engagement étudiant																							
Total ECTS / Semestre								30									28	Total Nbre d'heures					
																212,00	54,00	0,00	0,00				

Commentaire :

L'étudiant intégrant le programme STEEN de la Graduate School sont dispensés d'un enseignement de spécialité (UE2, semestre 4) A la place, ils doivent participer à un projet de recherche interdisciplinaire et collectif donnant lieu à un mémoire de recherche et à deux universités, l'une d'été, l'autre d'hiver.

L'étudiant à la faculté de suivre, au semestre 1 et/ou au semestre 2, un projet de clinique juridique affecté d'un coefficient de 2. Les points obtenus au-dessus de la moyenne sont ajoutés, à titre de bonification, au total général du semestre sans conséquence sur le nombre de crédits.

Il a aussi la possibilité d'effectuer au semestre 2 un mémoire de recherche affecté d'un coefficient de 2, il peut également suivre au semestre 2 une méthodologie de la note de synthèse. Les points obtenus au-dessus de la moyenne sont ajoutés, à titre de bonification, au total général du semestre sans conséquence sur le nombre de crédits.

Par ailleurs L'étudiant peut suivre, au titre de la bonification 1, un enseignement supplémentaire de langues ou de sport, ou un ETC du SET. Si les étudiants choisissent plusieurs matières, seule la meilleure note est prise en compte pour établir cette bonification 1. Les points obtenus au-dessus de la moyenne sont ajoutés, à titre de bonification au total général du semestre sans conséquences sur le nombre de crédits.

Une bonification "Engagement étudiant" est également proposée au semestre 1 et au semestre 2 (v. RDE).

Les bonifications sont facultatives et peuvent être cumulables : bonif 1 (hors engagement associatif et syndical) + bonif 2 + bonif 3.